



# L'Eurométropole de Strasbourg

et les défis  
de la qualité  
de l'air

## Vers une Eurométropole éco-responsable

La pollution atmosphérique est responsable de l'augmentation globale de la fréquence des maladies cardio-vasculaires et respiratoires, ainsi que de cancers. Une étude récente de Santé Publique France classe la pollution de l'air au 3ème rang des causes de mortalité en France avec 48000 décès anticipés chaque année, derrière le tabac (75000) et l'alcool (49000). Pour l'Eurométropole de Strasbourg, l'objectif est donc de réduire sensiblement le nombre de personnes exposées et diminuer fortement les risques.

**Une amélioration de la qualité de l'air est constatée depuis plus de 15 ans sur le territoire de l'agglomération strasbourgeoise**, en raison de plusieurs facteurs dont l'action résolue de la collectivité depuis les années 1990 en faveur des transports collectifs et de la réduction de la voiture en ville. De nouveaux objectifs ambitieux ont été formulés, notamment pour le développement des mobilités actives (vélos, piétons) et une meilleure cohérence entre urbanisme et transports. Des réorientations ont caractérisé les politiques urbaines de l'agglomération strasbourgeoise afin de lutter contre l'étalement urbain et de favoriser une ville plus compacte, plus verte, plus économe des espaces naturels et agricoles : une métropole où il fait bon vivre. Ainsi, sur le territoire eurométropolitain, le nombre de personnes exposées à des dépassements de la valeur limite annuelle en NO2 est passé de 14 830 en 2009 à 1 110 en 2015.

L'Eurométropole de Strasbourg est l'une des rares en France à avoir désigné en 2014 un élu en charge de la qualité de l'air. Il s'agit désormais d'une exigence sociale. Elle entend capitaliser sur ses résultats et poursuivre dans cette voie en complétant son engagement pour une ville durable par une démarche transversale et globale sur la qualité de l'air.

L'Eurométropole de Strasbourg s'est également engagée, avec l'Etat, pour une réduction de la vitesse sur l'A35. Ainsi, à sa demande, l'Etat a accepté, depuis le 30 juin dernier, d'uniformiser la vitesse sur toute la traversée de l'agglomération à 90km/h pour les véhicules légers et 80km/h pour les poids lourds. Une gestion dynamique de la vitesse (avec une réduction ponctuelle à 70km/h pour les véhicules légers) est étudiée à plus long terme dans le cadre de la requalification de l'A35.

Elle met également en œuvre son projet « Strasbourg Ville et Métropole respirables en 5 ans ». Pour ce faire, elle s'appuie sur ses partenaires locaux, l'Association pour la Surveillance et l'étude de la Pollution Atmosphérique en Alsace (ASPA) ainsi que l'ADEME qui apportera son soutien méthodologique et financier dans le cadre du projet EUROSTR'AIR.

### Les engagements « Ville respirable en 5 ans »

En septembre 2015, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ont été désignées lauréates de l'appel à projets « Villes respirables en 5 ans », émanant du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, en matière de qualité de l'air. Dans sa réponse la collectivité a avancé une série de 13 mesures concrètes, radicales et adaptées à la situation spécifique de Strasbourg. Elles s'ordonnent autour de trois grands principes d'action.

## Engager une nouvelle étape dans les mobilités

**Accompagner la restriction de la circulation dans le centre-ville par la mise en place de Centres de distribution urbains (CDU).** Pour fournir aux commerces et entreprises du secteur une alternative mutualisée et propre de livraisons dans le domaine des produits frais et dans celui de la messagerie.

**Préfigurer la mise en place d'une Zone de Circulation Restreinte (ZCR).** Il s'agit, sur un périmètre à préciser, de réserver l'accès aux véhicules les moins polluants. Une concertation autour de la préfiguration de la ZCR sera engagée pour aboutir rapidement à une première expérimentation.

**Gérer de manière dynamique les flux de circulation** aux carrefours situés sur les axes pénétrants, en fonction de l'intensité du trafic d'entrée de ville et en fonction de la qualité de l'air.

**Aménager des aires de service sur Vélostras**, le réseau d'autoroutes à vélos de l'agglomération. Cela contribuera à renforcer le réseau cyclable composé de 9 itinéraires radiaux à partir de la seconde couronne et de 3 itinéraires de rocade, soit 130 km.

**Lever les freins à l'essor du développement des vélos à assistance électrique (VAE)** pour les distances de type domicile-travail supérieures à 5 km. Ceux-ci peuvent en effet engendrer des reports modaux de la voiture ou des transports en commun vers le vélo.

**Accompagner le déploiement de nouveaux modes d'utilisation des transports en commun (Cristal).** Cela permettrait d'offrir une mobilité différente aux particuliers comme aux entreprises, voire un complément de transport collectif aux heures de pointe.

## Agir dans l'ensemble de nos politiques publiques

**Industrie (hors installations classées) – Réduire les émissions de polluants des PME, commerçants et artisans en développant le recours aux audits Air-Energie** : en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, ces diagnostics constitueront pour les petites et moyennes entreprises, les commerces et les artisans un levier à la décision pour améliorer la maîtrise de leurs énergies et, par conversion de données, des pollutions émises.

**Habitat – Accompagner le renouvellement des cheminées à foyers ouverts** au profit des foyers fermés auprès des particuliers disposant encore de ce type de chauffage, plus particulièrement situés en seconde couronne de l'agglomération. Cette démarche permettra une sensibilisation aux problématiques générales de la qualité de l'air.

**Agriculture – Expérimenter une agro-écologie urbaine respectueuse de la qualité de l'air.** En coopération avec la Chambre d'Agriculture d'Alsace, identifier les pratiques à risques, former les agriculteurs à la thématique de l'air et accompagner l'émergence de collectifs et de coopération entre professionnels.

# Construire une dynamique territoriale responsable et vertueuse

**Inclure les préconisations Air-Energie-Climat dans les documents d'urbanisme.** Cela permettra de disposer d'un cadre réglementaire contraignant les autorisations de construire et d'aménager, à la conformité des prescriptions liées à la qualité de l'air.

**Améliorer la qualité environnementale du parc des véhicules de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, ainsi que de ses satellites.** L'Eurométropole s'est déjà engagée à ne plus acquérir de véhicules légers au diesel et souhaite progressivement l'appliquer à sa flotte de véhicules utilitaires et lourds. L'ensemble des SEM a été sollicité pour s'engager dans cette voie. Parmi elles, la compagnie délégataire des transports publics (CTS) a d'ores et déjà accompli un effort considérable en réduisant son parc de bus diesel. Ainsi, sa flotte comporte à ce jour 154 bus roulant au GNV (gaz naturel pour véhicules) et 1 véhicule hybride sur un total de 248 bus, les véhicules diesel restant étant équipés de filtres à particules.

**Etablir une carte stratégique de la qualité de l'air** pour une identification claire des zones touchées par la pollution atmosphérique. Sa mise à jour régulière permettra un pilotage fin des actions en faveur de la reconquête de la qualité de l'air.

**Valoriser auprès du grand public les actions menées dans le cadre du projet « Ville et Métropole respirables ».** Il s'agit d'une part de la dimension pratique, à destination des usagers, pour laquelle nous devons disposer des outils d'alerte de la population et, d'autre part, de la dimension pédagogique et environnementale, à destination du grand public, permettant de faire le lien entre l'agir individuel et la qualité de l'air.



## EUROSTR'AIR Un partenariat avec l'ADEME

L'Eurométropole de Strasbourg est aussi lauréate de l'appel à projets AACT-AIR 2015 soutenu techniquement et financièrement par l'ADEME. Ce projet va permettre d'initier, encourager et concrétiser des actions territoriales dans le domaine de la qualité de l'air ainsi que de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

### Trois axes de travail ont été identifiés

- **Renforcer l'intégration des enjeux et politiques de la qualité de l'Air dans l'ensemble des services de l'Eurométropole :** création de tableaux de bord de suivi et de documents de communication.
- **Adapter le système de surveillance de la qualité de l'air aux développements urbains dans l'Eurométropole :** tester un dispositif d'observation de la qualité de l'air sur le secteur Deux-Rives.
- **Renforcer l'implication de la population dans la reconquête d'une qualité de vie acceptable.**





## Une ambition à déployer sur le Rhin supérieur

Les actions envisagées dans cet appel à projet sont innovantes, s'inscrivent en cohérence avec les évolutions urbaines en cours dans notre agglomération, et concourent à la réalisation des objectifs de réduction des émissions polluantes. Il n'en demeure pas moins essentiel de développer une stratégie collective au niveau de la plaine du Rhin dans son ensemble pour agir sur l'ensemble des sources qui constituent la pollution de fond.

C'est pourquoi, il est nécessaire de compléter cet engagement par une mobilisation du niveau régional alsacien et transfrontalier.

Le colloque du 4 octobre 2016 s'inscrit dans la lignée d'un cycle de conférences sur la thématique de la qualité de l'air, initié le 1er octobre 2015. Il a pour objectif de mobiliser des décideurs de niveau national et européen et de permettre un échange entre les différents acteurs sur la mise en œuvre de bonnes pratiques et sur l'implication d'acteurs privés et de citoyens sur cette thématique.

Il réunit des acteurs institutionnels, des agglomérations européennes exemplaires sur le sujet, des villes lauréates de l'appel à projet « Villes respirables en 5 ans », le Conseil de développement de l'Eurométropole de Strasbourg et des industriels afin d'échanger sur les expériences respectives et de croiser les regards et les expériences.

Ce colloque est la seconde étape d'une démarche de dialogue public qui sera suivie jusqu'en 2020.

**Ville laboratoire dans de multiples domaines, Strasbourg souhaite le devenir dans le domaine de la qualité de l'air.**

Avec la collaboration technique de



### CONTACT

Direction de l'environnement  
et des services publics urbains

Service Environnement et Transition Energétique  
1 parc de l'Étoile 67076 Strasbourg Cedex  
Tél. +33 (0)3 68 98 50 00